

Avant-propos

L'environnement est devenu un thème central du débat public aux niveaux international, européen, national et local. Suite à l'adoption par le Parlement de la Charte de l'environnement le 28 février 2005, le Grenelle de l'environnement a commencé de donner corps à une très forte mobilisation nationale à partir de 2007. Celle-ci est aujourd'hui traduite par une série de lois et d'engagements – un cap ambitieux – visant à améliorer l'état de l'environnement en France dans une perspective de développement durable.

Les principes de l'action et la volonté de les mettre en œuvre étant posés, il convient de faire le point sur l'état des lieux afin de témoigner de la réalité actuelle, de comprendre les héritages et de mieux cerner les marges de manœuvre. Rendu accessible au plus grand nombre, ce bilan contribue à enrichir le débat démocratique et participe de la prise de conscience des acteurs.

Par nature complexe, plurifactoriel et multiscalair, l'environnement est un champ difficile à embrasser d'un seul regard. Grâce aux progrès de la connaissance accumulés depuis plusieurs décennies, il semble néanmoins possible d'avoir une perception suffisamment large et profonde des évolutions en cours.

Conscient que l'état de l'environnement est le produit d'une histoire et que les dynamiques de fond qui l'affectent s'infléchissent rarement en quelques mois ou années, il nous apparaît nécessaire d'approcher le problème dans une perspective de temps long, de tenter de mettre en exergue les mouvements lents qui sont à l'œuvre, de pointer les

ruptures mais aussi de souligner les continuités. Comme un paquebot, notre société ne change pas de trajectoire aisément. Le sillage est profond, l'inertie grande et la manœuvre mal aisée. Afin de percevoir le mouvement et ses inflexions, le choix a été fait dans l'édition 2010 du rapport sur l'environnement en France d'asseoir les analyses sur des données bien assurées, des méthodes éprouvées et de privilégier le traitement de séries statistiques de long terme seules susceptibles de révéler les tendances lourdes.

Conçu pour servir une communication efficace, le rapport sur l'environnement présenté n'a pas une vocation encyclopédique. Sensiblement plus court que les précédentes éditions, le rapport 2010 n'en reste pas moins investi d'un souci de rigueur en termes de qualité des données mobilisées et de transparence sur les méthodes et statistiques employées. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication permettent d'accéder à des gisements de données et de tendre ainsi vers une information de plus en plus large. De fait, le rapport sur l'environnement 2010 se présente sous la forme d'une vingtaine de courts chapitres développant des problématiques thématiques clés dans le souci de rendre l'information, parfois complexe, la plus lisible possible. Une synthèse introduit la parole des experts et relie leurs propos.

Bonne lecture

Michèle Pappalardo

*Déléguée interministérielle et Commissaire générale
au développement durable*

Avertissement

La rédaction de la présente édition de « L'environnement en France » s'est achevée au 31 décembre 2009. Des éléments ponctuels d'actualisation, postérieurs à cette date, ont toutefois pu être intégrés. Toutes les adresses internet citées ont été consultées et validées au 1^{er} mars 2010.

Compte tenu des sources statistiques à disposition fin 2009, la plupart des données présentées dans le rapport sont antérieures au début de mise en œuvre des nombreux engagements du Grenelle de l'environnement et des textes législatifs ou réglementaires qui l'accompagnent. Dans beaucoup de domaines, il manque encore aujourd'hui des données pour les années 2008 et 2009.

L'édition 2010 de « L'environnement en France » a pour seule ambition de présenter un état des lieux le plus précis, le plus global et le plus ramassé possible de notre environnement. Le rapport permet également de mettre en perspective les progrès réalisés

depuis quelques années, voire quelques dizaines d'années en fonction des séries statistiques disponibles. La profondeur de ces dernières varie sensiblement d'un domaine environnemental à un autre. L'édition 2010 de « L'environnement en France » est ainsi porteuse d'une analyse à caractère structurel.

De fait, les conséquences des toutes premières décisions prises dans le cadre du Grenelle de l'environnement ne sont guère visibles dans ce document. L'appréciation des effets de certaines actions engagées nécessite plus de recul, notamment en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre (ex. mise en place de bonus-malus écologique sur les véhicules, crédit d'impôt pour l'isolation de l'habitat) mais aussi d'amélioration de la qualité des eaux et de la biodiversité (ex. mise en place d'une trame bleue et verte).